

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 48 (1977)

**Heft:** 4

**Rubrik:** [Impressum]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

b) la comptabilité est tenue avec ordre et précision.

Nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes 1976 tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge avec remerciements aux organes responsables.

Moutier, le 8 mars 1977.

Les communes vérificatrices :

Commune de La Neuveville :      Commune de Saignelégier :

Jean-Claude BOURQUIN

Henri GARESSUS

Le vérificateur permanent :

René DOMONT

## IV. Conclusions

Nous terminons ce rapport d'activité en exprimant des sentiments de reconnaissance. Notre gratitude entière va à tous ceux qui nous ont encouragés et soutenus dans notre tâche au cours de cette année difficile pour l'ADIJ. Reconnaissance aux autorités fédérales et cantonales qui se sont penchées sur les problèmes que nous leur avons soumis, aux administrations ferroviaires et autres qui en ont fait de même ; à tous nos collaborateurs, spécialement à nos présidents de commission, aux collaborateurs occasionnels de notre bulletin ; aux organes de la Caisse d'assurance maladie et accidents « La Jurassienne » fondée par l'ADIJ le 5 janvier 1946, il y a donc plus de trente ans, et qui aujourd'hui se développe normalement ; reconnaissance enfin à tous nos membres pour leur fidélité et leur appui !

Nous sommes aussi redevables à la Seva pour les fonds qu'elle met à notre disposition, nous permettant de réaliser et de soutenir des travaux utiles qui sans cela ne se feraient pas !

Nous sommes heureux de constater que, malgré les difficultés rencontrées en 1976 sur le plan politique jurassien, notre travail se fait dans une atmosphère de sympathie et d'entente. De grandes échéances approchent ; elles seront suivies de décisions extrêmement importantes pour notre association qui groupe des hommes de bonne volonté de nos sept districts du Jura.

Nous formulons le vœu que ces hommes nous permettent à l'avenir également de faire notre devoir et de remplir notre tâche.

Au nom du comité central

Le président central :      Le secrétaire général :

Frédéric SAVOYE

François LACHAT

### ORGANES DE L'ADIJ

#### Direction

Président : Frédéric Savoie, 2610 Saint-Imier  
    039 41 31 08

Secrétaire général : François Lachat, 2900 Porrentruy  
    032 93 41 51 / 93 41 53

Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, 032 93 12 45  
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, 066 66 10 29  
Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville  
    038 51 31 21

#### Administration de l'ADIJ

#### et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rédacteur respons. : François Lachat  
Rue du Château 2, case postale 344  
2740 Moutier 1  
032 93 41 51 / 93 41 53

Abonnement annuel : Fr. 25.—  
Le numéro Fr. 2.50  
Caisse CCP 25 - 2086